



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET SECURITE
CENTRE CONGOLAIS DE LUTTE ANTIMINES



**CONFERENCE DES ETATS PARTIS A LA CONVENTIONSUR L'INTERDICTION
DES MINES ANTIPERSONNELS.**

DATE DE PRESENTATION DU RAPPORT : **Novembre 2024**

AUTORITE A CONTACTER : **LOKINU OMANGA Emmanuel** Coordonnateur
National du Centre Congolais de Lutte Antimines

Adresse : **40, Avenue Roi Baudouin (ex 3Z), Kinshasa/Gombe, RDC**

I. INTRODUCTION

a. Conflits armés en République Démocratique du Congo

Depuis son indépendance en 1960, la République Démocratique du Congo (RDC) a été confrontée à plusieurs conflits armés qui ont provoqué une contamination par mines antipersonnel (MAP) et autres engins explosifs.

Les populations ont été et restent dramatiquement affectées par ces conflits qui auraient fait plus de 8 millions de morts depuis 1998.

La contamination sus-évoquée constitue une menace permanente et imminente pour les populations vivant dans les provinces affectées et plus de 3.194 victimes directes des mines et autres engins explosifs. La présence des mines, ASM, EEI et autres REG représente également un obstacle à la reconstruction et au développement durable du pays.

SITUATION ACTUELLE.

À ce jour, la base des données nationale de Centre de Coordination de Lutte AntiMines compte : 28 ZONES avec 300 788,7 m²

- Les 28 zones minées sont réparties dans les 09 provinces.

Remise des terres.

- 79 676 m² de terre remise à la population des zones post-conflits suivant les financements des bailleurs aux organisations qui effectuent le déminage, telles que : **TDI, DCA, AFRILAM** et **SYOPADI**.

- Les 28 zones minées sont réparties dans les 09 provinces avec une surface totale de 300 788,7 m²

CONTAMINATION PAR REG.

- 236 zones contaminées par les Restes Explosifs de Guerre pour une surface de 33 500 m².

- 3.136 victimes identifiées et enregistrées dans la base des données en 2024.

Contamination par Arme à sous-munitions et Engins Explosifs Improvisés.

- Certaines zones contaminées par les Sous-Munitions et Engins Explosifs Improvisés ont également été rapportées notamment à la suite de l'activisme du mouvement terroriste ADF-MTN.

Education aux risques de mines et autres engins explosifs.

De janvier 2024 au mois d'Octobre 2024.

- 1336 sessions de sensibilisation 61 374 bénéficiaires d'éducation aux risques des engins explosifs dont 9636 hommes, 11 034 femmes, 20 593 garçons et 20 117 files.

Au-delà de l'aspect purement mine Antipersonnel, la Dépollution a concerné aussi les Restes explosifs de guerre, selon les statistiques présentées dans le tableau ci-dessous ;

▪ Enquête de Marquage des zones minées

Les progrès sont réalisés sur les enquêtes par l'appui de financement KOICA au travers UNMAS ou les interventions se font par les inspecteurs de CCLAM sur les activités d'enquête non technique et d'assurance qualité notamment dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et ITURI.

Défis

L'actuel défi sur l'article 5 en RDC est d'abord le déminage de 28 zones représentées dans le tableau de la contamination et la finalisation de l'enquête nationale dans le territoire de DUNGU en province de HAUT-UELLE.

ASSISTANCE AUX VICTIMES.

1. La République Démocratique du Congo compte actuellement **3 194 victimes** de Mines identifiées, depuis la ratification de la convention d'OTTOWA en 2002.
Actuellement, en RDC, la CONAREV, une structure de l'Etat a mis en place un programme d'assistance financier de toutes les victimes y compris les victimes de mines et REG, mais ce programme n'est pas encore d'application.

Victimes Directes et Indirectes.

2. La plupart des victimes en RDC sont soit des parents, soit des enfants qui ont prématurément la charge de toute la famille. C'est pourquoi, derrière toutes ces victimes, on enregistre une cohorte des victimes indirectes qui sont des dépendants des personnes tuées ou blessées.

Soins médicaux

Soins d'une victime après l'accident d'explosion de REG.

Aucun programme national n'est encore organisé pour prendre soins des victimes, mais quels que cas d'assistance médicales sont enregistrées tels que l'appui au centre orthopédique Shirika la Umoja à Goma par l'UNMAS sous financement de KOICA (Corée du Sud) : (Province du Nord-Kivu) par la dotation des matériels et équipements orthopédique pour la réhabilitation physique de 20 victimes et autres personnes vivant avec Handicap.

Rééducation post-traumatique

3. Le programme national de la République Démocratique du Congo n'a pas encore mis en place un programme concernant la rééducation post-traumatique.

Soutien Psychologique

4. Aucune activité n'a été organisée depuis 5 ans, la dernière fut tenu le 04 Avril 2019 à GOMA, lors des activités d'échange et de témoignage cette cérémonie a réuni 20 victimes.

Réintégration socio-économique

5. Aucun programme national n'est encore organisé pour cette activité d'assistance aux victimes.

Coordination

6. Au niveau de centre congolais de lutte Antimines, il existe tout un département qui s'occupe d'Assistance aux victimes de Mine/REG regroupant les opérateurs ainsi que tous les représentants du secteur étatique d'Assistance aux victimes notamment les Représentants du Ministère des Affaires Sociales, du Ministère des Affaires Humanitaires, mais aussi et surtout des organisations d'Assistance aux Victimes.

Participation

7. Les Associations d'Assistance aux Victimes de Mines/REG de la République Démocratique du Congo sont toujours associées à toutes les activités qui les concernent, mais aussi à toutes les activités du Programme.

Coopération et Assistance

8. La République Démocratique du Congo a bénéficié de l'appui financier de KOICA exécuté par UNMAS pour le projet d'Assistance aux Victimes. Cependant, cet appui s'avère toujours insignifiant compte tenu des besoins des Victimes.
9. Comme dans le rapport passé, le nombre de zones contaminées par Mines Antipersonnel continue à diminuer en République Démocratique du Congo paradoxalement au nombre des victimes qui augmente sensiblement.

CONCLUSION

Monsieur le président, il convient de vous informer que la RDC a encore un grand travail, qui nécessite un soutien financier de la part de la communauté internationale dont le cout est estimé de **6 084 673 ,38** dollars américain pour lui permettre d'atteindre son engagement dans le délai de cette exigence internationale en vue de déclarer le pays libre des mines antipersonnel d'ici 2025.

MERCI.